



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Séance du mardi 31 mars 2026

Date de la convocation: 24/03/2026

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Secrétaire de séance :

Le trente et un mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel MABILLOT,

Présents : Monsieur Michel MABILLOT, Monsieur Michel ESTEVE, Madame Eugénie BAUDON, Monsieur Philippe CALVAYRAC, Madame Mauricette PAPY, Madame Sophie MENAUT, Monsieur Benoit LAVIGNE, Madame Albane ROGER, Monsieur André MANUEL, Madame Stéphanie QUARANTA LAFFONT, Monsieur Nicolas AUDABRAM, Madame Tiphany BONALDO, Madame Florie GALY, Monsieur Killian FLAUS

Représentés : Madame Sylvie CLARAC représentée par Monsieur Michel MABILLOT

Monsieur Benoit LAVIGNE

DE_018_2026 : Délibération pour la désignation des délégués au SDE 09

Considérant les statuts du SDE 09 qui précise pour les communes de 0 à 2000 habitants le nombre de délégués à désigner : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant ;

Considérant que des délégués de la commune doivent être désignés pour représenter la commune au sein du SDE09 ;

Considérant que ces délégués sont élus par le conseil municipal parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur le Maire procède au vote sur l'élection des délégués au sein du SDE09. Sont candidats :
Mr ESTEVE Michel, Titulaire,
Mr LAVIGNE Benoit, Suppléant,

Monsieur le Maire donne les résultats qui sont les suivants :

- Votants : 15
- Blancs ou nuls : 00
- Exprimés : 15
- Majorité absolue : 08

Sont donc élus au sein du SDE 09 :

Mr ESTEVE Michel, Titulaire,
Mr LAVIGNE Benoit, Suppléant,

Article final

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Michel MABILLOT, Maire de CRAMPAGNA

Certifié exécutoire compte tenu
de l'affichage du compte-rendu de la délibération
à la porte de la mairie, le : 01/04/2026
et de la transmission en préfecture le : 01/04/2026